



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 29 avril 2021

Les prodiges de la République : récompenser l'engagement pour la société.

En décembre 2020, le ministère de l'Intérieur a lancé l'opération des prodiges de la République afin de récompenser des Français méritants qui se sont illustrés par leur engagement pour la société notamment pendant le confinement.

Ainsi, jusqu'au 28 février 2021, des prodiges ont été proposés sur www.prodigesdelarepublique.fr et c'est le 23 mars 2021 que s'est réunie la commission chargée de l'instruction des dossiers de candidatures, présidée par M. Alain CHEVALIER, Directeur de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Le jury a décidé de retenir 6 lauréats martiniquais : Lavinia RUSCIGNI, Stéphanie AFRICA, Camélia FIMBOU, Mathilde EDMOND MARIETTE, Judith RADOM et Mme Cynthia YERRO qui été désignée prodige de la Martinique. Mme Cynthia YERRO recevra un chèque de 500 euros qu'elle pourra reverser à l'association locale de son choix afin de créer ce cercle vertueux de la citoyenneté.

Étudiante, Cynthia YERRO a organisé et conduit un projet intitulé "Le calendrier de l'avent inversé" qui permet de récolter des vivres et des cadeaux qui ont été offerts pour les fêtes de fin d'année. En 2020, cette initiative a permis d'offrir des cadeaux à 41 étudiants en situation précaire, 45 enfants placés en foyer, 96 personnes sans abris et 110 familles nécessiteuses.

Les 5 autres lauréats ont reçu un diplôme des prodiges de la République et une lettre de félicitations de la part du préfet de la Martinique.

Les 6 lauréats seront prochainement présentés à travers les réseaux sociaux de la préfecture de la Martinique.

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle
communication@martinique.pref.gouv.fr